

Bilan du Grenelle de l'environnement : pour un nouvel élan

Déclaration du groupe de la coopération

Le Grenelle a donné un « élan » incontestable à la prise de conscience en faveur du respect de l'environnement et joué un rôle indéniable d'accélérateur de démarches engagées sur le terrain. Que ce soit dans le secteur du bâtiment et du logement, ou dans l'agriculture, l'avis souligne bien que des efforts réels ont été engagés, par exemple dans les coopératives qui exercent un rôle d'accompagnement de leurs adhérents. Il convient désormais de généraliser les démarches qui sont le fait de « leaders ». L'essaimage de ces expériences reste tributaire de leur capacité à démontrer leur valeur ajoutée, mais aussi à leur soutien et leur reconnaissance par les pouvoirs publics et la société civile. Les acteurs économiques ont besoin de stabilité et de visibilité dans les politiques environnementales, ce qui est loin d'avoir été le cas ces dernières années.

Le Grenelle a ouvert un dialogue nouveau basé sur la gouvernance à cinq, notamment avec de nouveaux interlocuteurs, les associations environnementales. Le groupe de la coopération a souhaité insister dans l'avis sur la nécessité d'une amélioration de cette gouvernance, qui doit être évaluée sur la base de critères de représentativité prenant en compte la diversité de la société civile, tant sur le plan national que local. On a, en effet, assisté à une multiplication de comités dans les territoires, dont on peut mettre en doute l'efficacité mais aussi la légitimité, lorsque l'on sait que des pans entiers de l'activité économique, dont les coopératives, n'y sont pas officiellement associés.

Le lancement du Grenelle a constitué un temps fort singulier, dans des circonstances politiques et un contexte économique porteur, débouchant sur le vote à l'unanimité de la loi Grenelle 1. En pleine crise économique, avec des finances publiques exsangues, la situation est aujourd'hui tout autre. C'est pourquoi nous partageons l'objectif de l'avis d'une relance du processus fondée sur une économie verte. Il s'agit bien dans une dynamique de croissance, de créer de nouvelles activités et des filières, dans une démarche équilibrée conciliant compétitivité de nos entreprises, progrès social et respect environnemental. Le groupe de la coopération est convaincu que le CESE, qui représente la société civile dont la représentativité est issue d'une loi organique, et où un dialogue constructif est possible, doit jouer un rôle moteur pour avancer vers un développement plus durable.

Le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.